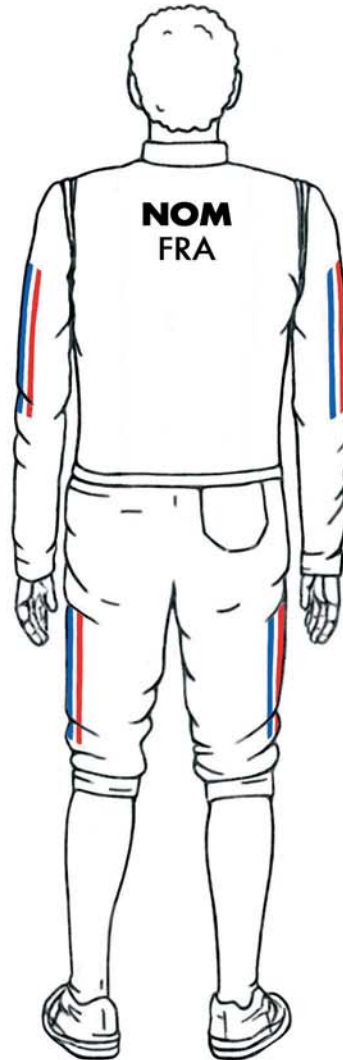
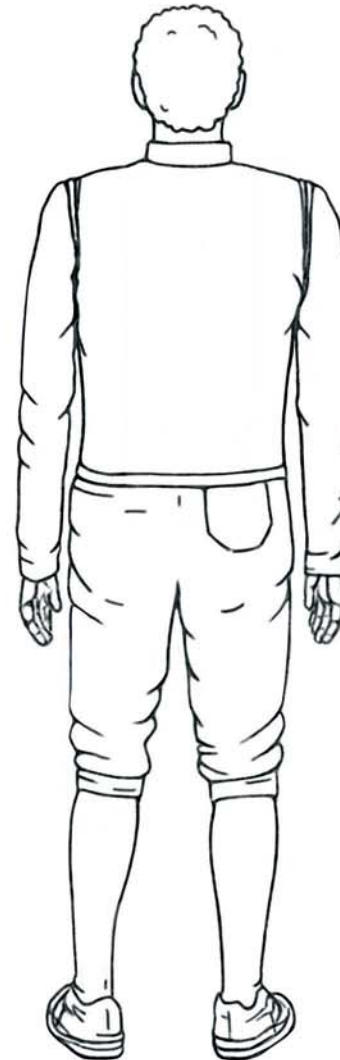


## Généralité :

Les couleurs de l'équipe de France sont réservées à ceux qui ont fait partie d'une sélection ou autorisés à participer à une compétition sous l'égide de la CEE ou de la FIE (Championnats du monde pour les vétérans)



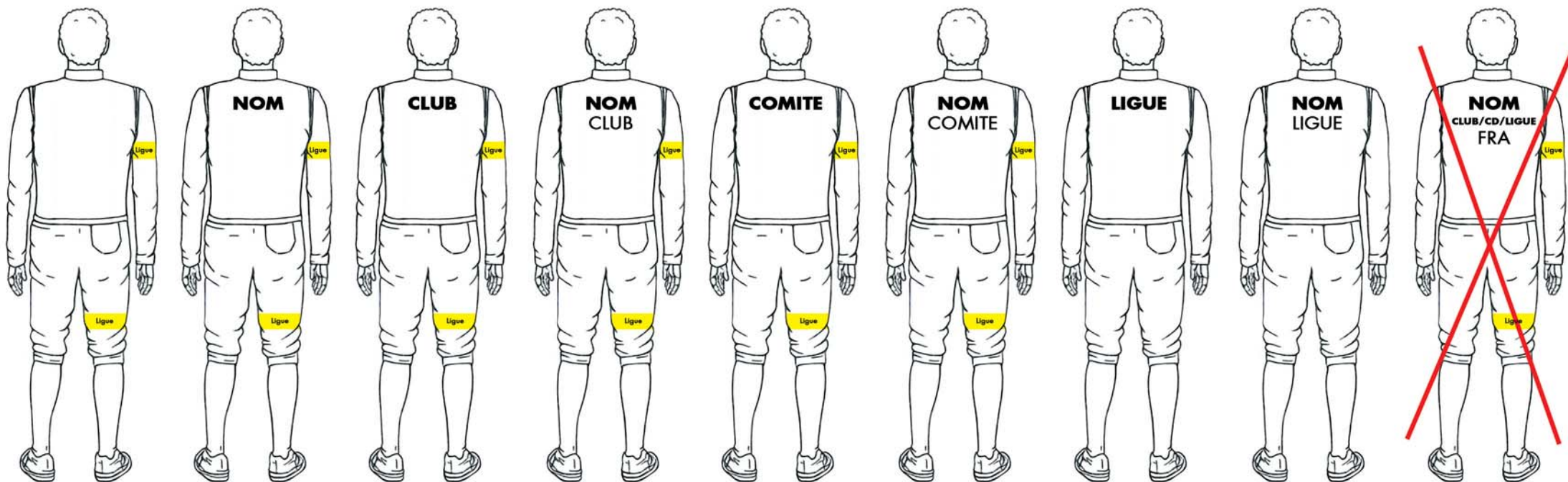
Ayant déjà fait partie  
d'une sélection



N'ayant jamais fait partie  
d'une sélection

# MINIMES (uniquement à la Fête des Jeunes)

Le nom du club peut être remplacé par le nom de son comité départemental  
ou le nom de sa ligue, le nom du tireur est facultatif

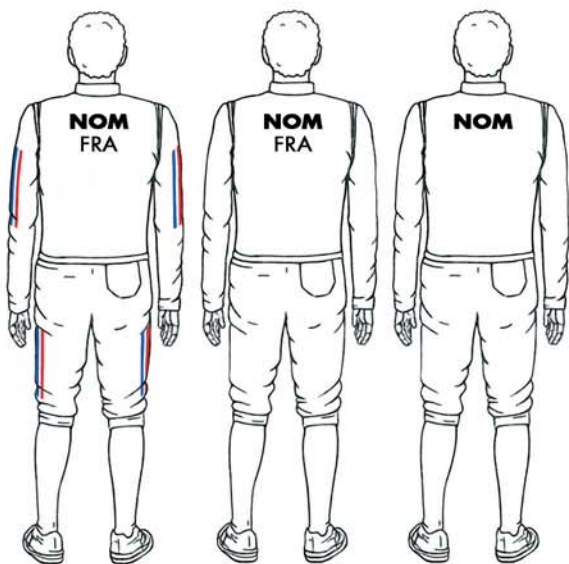


## Rappel du règlement :

En individuel, le seul marquage obligatoire est **le nom du tireur**

Par équipes, la tenue floquée **aux couleurs du club** ou au minimum avec **l'écusson sur le bras ou la cuisse**

### INDIVIDUEL

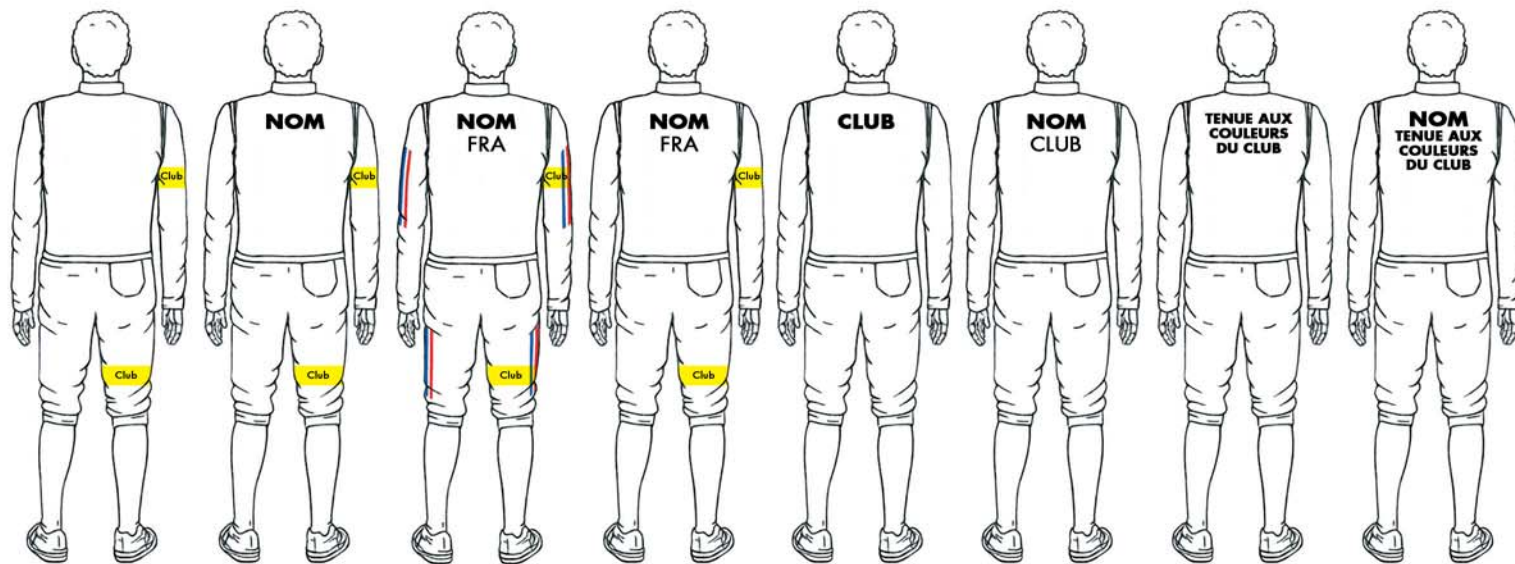


Ayant déjà fait partie d'une sélection

N'ayant jamais fait partie d'une sélection

N'ayant jamais fait partie d'une sélection

### PAR ÉQUIPE



Ayant déjà fait partie d'une sélection

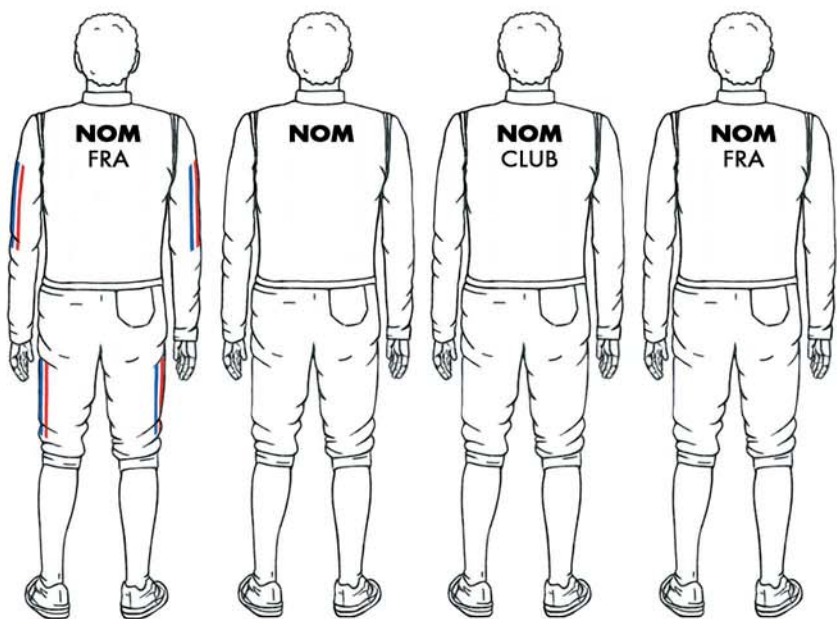
## Rappel du règlement :

Le seul marquage obligatoire en individuel est **le nom du tireur**

Par équipes : N1 et N2, tenue tricolore interdite, recommandation de marquage du nom du tireur et du club,  
**au minimum le nom du club**

NB : la N3 n'est pas concernée par ces mesures

### INDIVIDUEL



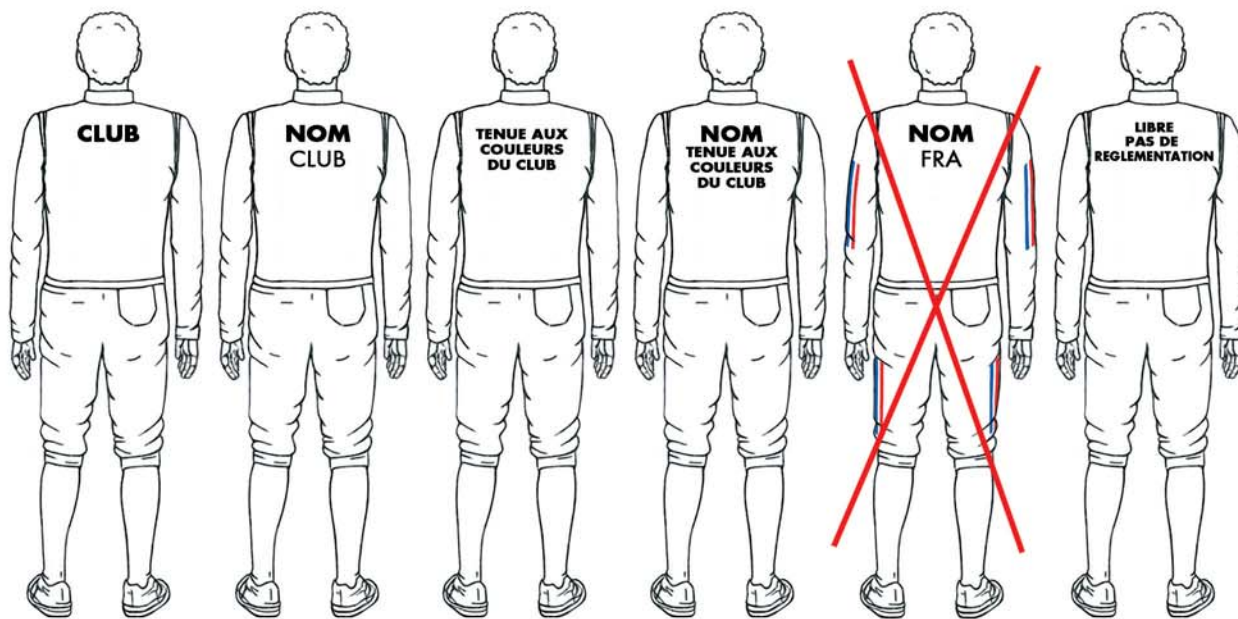
Ayant déjà fait partie d'une sélection

N'ayant jamais fait partie d'une sélection

N'ayant jamais fait partie d'une sélection

N'ayant jamais fait partie d'une sélection

### PAR ÉQUIPE



Ayant déjà fait partie d'une sélection

N3

N1 - N2